

QUELS AVENIRS POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ? ANALYSE D'UNE PUBLICATION DU BUS ET DE L'ONISEP, DE 1947 À 2001

MARIE-FRANÇOISE DE NANTEUIL

INTRODUCTION

L'impact que la revue *Avenirs* a eu sur l'information et l'orientation des jeunes tout au long de son parcours éditorial, d'abord sous l'égide du Bureau universitaire de statistique (Bus) de 1947 à 1970, puis sous celle de l'Office national sur les enseignements et les professions (Onisep) de 1970 à 2001, vaut particulièrement que l'on s'y intéresse. Cette revue a su justifier la notion d'orientation et de métier par rapport aux jeunes et à leurs parents, par rapport aussi aux auteurs qui en ont traité. Tout d'abord on retrouve, cinquante ans après, l'idée majeure de Julien Fontègne : « *L'inscription de l'orientation professionnelle dans une perspective d'utopie sociale résulte du fait que lui sont assignés des objectifs qui dépassent sa finalité technique immédiate. L'orientation professionnelle ne se réduit pas à une pratique de répartition de la main-d'œuvre juvénile dans un système de*

production, rôle, somme toute accessoire dans le fonctionnement social global » (Fontègne, 1921). L'orientation se voit ainsi au centre d'enjeux sociaux contradictoires ; aujourd'hui les pratiques ont évolué mais les contradictions restent. Quel a été réellement l'apport des sciences humaines et sociales à l'orientation et à la représentation des métiers ? On peut tenter de trouver une réponse à cette question dans la revue *Avenirs*.

Une première partie, située avant 1947, date de la création de la revue *Avenirs* par le Bus, donnera un aperçu historique de l'idée d'orientation qui est très riche et remonte loin dans le temps. Puis on constatera que l'intérêt porté aux sciences humaines et sociales au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle a contribué, grâce à la psychologie naissante et un peu plus tard à la sociologie, à l'élaboration, à la structuration et à l'institutionnalisation d'une orientation professionnelle puis scolaire et professionnelle.

Dans une seconde partie, on s'intéressera à l'idée de métier dans son histoire et dans son rapport à l'orientation. C'est grâce au dépouillement des articles de tous les numéros de la revue *Avenir* depuis sa création par le Bus en 1947, puis lors de son passage à l'Onisep en 1970 que l'on se rendra compte à quel point une information bien élaborée et bien diffusée est importante pour les jeunes et les personnes responsables de leur orientation. Deux courants de pensée au XIX^e siècle amènent l'idée d'orientation. D'abord le positivisme d'Auguste Comte, dont Lahy, pionnier de l'orientation, pensait qu'il pouvait apporter à la société tout ce que lui apportait préalablement la religion. En fondant la sociologie, le véritable tour de force d'Auguste Comte est d'opérer une réconciliation entre deux traditions que tout oppose : d'une part les nostalgiques de la communauté perdue, à la façon de Joseph de Maistre (1753-1821) ou de Louis de Bonald (1754-1840), d'autre part les tenants de l'idée de raison et de progrès. En effet après la guerre de 1870, la jeune République est à la recherche d'une doctrine. Elle la trouve dans la philosophie d'Auguste Comte des années 1850, elle-même issue de la philosophie des Lumières, qui laissait entrevoir une pédagogie scientifique basée sur l'expérimentation, en germe chez les Encyclopédistes. L'étude du « progrès de l'esprit humain » et des sociétés est précisément l'objet de la dynamique sociale. Le positivisme va aussi imprégner la pensée radicale socialiste et rejoindre le mouvement de la franc-maçonnerie dans un courant d'idées que caractérise la rationalité. Édouard Herriot définit l'orientation professionnelle d'alors comme « *étant l'ensemble des méthodes rationnelles capables de réaliser l'harmonie de l'homme, du métier, en donnant à chacun la tâche qui lui convient le mieux, physiquement, intellectuellement, moralement et économiquement*¹. »

Le second courant de pensée marquant l'idée d'orientation est l'évolutionnisme. Darwin ébranle les dogmes religieux sur l'origine de l'homme. Galton, son cousin germain, tente par la mesure de l'individualité de résoudre le problème de la sélection humaine auquel il s'intéresse tout particulièrement. Spencer avait commencé à développer les idées philosophiques inspirées par le mécanisme de l'évolution avant la publication de *L'Origine des espèces au moyen de la sélection naturelle* (Darwin, 1859). Ces deux courants de pensée

mettent l'accent sur le rôle des mécanismes d'adaptation, de sélection, de concurrence, en ce qui concerne tant les individus que les sociétés. Ce rôle influencera les conceptions de l'intelligence de Binet et de Claparède (de Nanteuil, 1996). En effet à partir de 1850, la psychologie se métamorphose. La nouvelle psychologie n'est plus soucieuse simplement d'introspection, mais en appelle à la méthode expérimentale qui combine observations et mesures. En France, ce sont les noms de Théodule Ribot (1830-1916) et d'Alfred Binet (1857-1911) qui incarnent la novation.

ÉMERGENCE DE LA NOTION D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

L'orientation professionnelle suppose, comme condition préalable à son apparition, la mobilité des individus dans la société. Or pendant que les individus migrent dans le champ social, celui-ci se modifie (Eckert, 1993). La question de savoir comment le capitalisme a réussi à se procurer la force de travail dont il avait absolument besoin pour valoriser le capital engagé dans ses entreprises recoupe une question démographique globale, celle de la population disponible dans son ensemble, sans tomber avec Fourier dans une utopie qui construisait, sans s'appuyer sur le réel, un univers de travail répondant à l'épanouissement enthousiaste et harmonieux de toutes les passions qu'il décrit avec tant de charme (Latreille, 1984).

L'idée qu'on se fait alors de l'orientation apparaît très nettement dans la presse d'éducation et dans la presse sociale du début du XX^e siècle ; elle peut être caractérisée par les traits suivants (de Nanteuil, 1998).

- l'orientation est d'abord une activité nécessaire qui doit commencer dès l'école primaire, élémentaire, en collaboration avec les instituteurs ;
- l'orientation est balbutiante, elle reste souvent incomprise et souvent combattue. Aussi elle progresse lentement en raison des malentendus qu'elle soulève. Elle est parfois confondue avec la sélection. Certains la croient contraire à la liberté individuelle ;

1. E. Herriot, « Lettre aux écoliers de France sur le choix d'un métier », *BD Alpes-Maritimes*, novembre 1927, n° 5, p. 207-209.

– l'orientation est laïque. C'est la Ligue de l'enseignement qui, pour la première fois en 1895, a envisagé un service structuré d'orientation professionnelle. On sait qu'au plan idéologique, c'est la notion de laïcité qui, incluse dans les lois fondamentales de Jules Ferry, a affranchi l'école de l'emprise de la doctrine catholique. Le *Bulletin de l'Institut national d'orientation professionnelle* (BINOP) se fait l'écho de la mise en place d'une école du peuple « républicaine et laïque », capable de dispenser un enseignement élémentaire à tous les enfants du pays, tout en déterminant leurs aptitudes intellectuelles ;

– l'orientation est moralisante, pleine de « bons conseils » faisant ressortir l'idée du devoir, de la valeur universelle du travail, de la probité et de la fidélité à la patrie ;

– l'orientation est restrictive ; elle ne connaît que les enfants des classes populaires et non les élites sociales fréquentant les lycées. L'office d'orientation professionnelle est intimement lié à l'office de placement et aux besoins locaux du marché du travail ;

– l'orientation est professionnelle, tournée vers le choix d'un métier permettant de s'établir dans la vie en s'appuyant sur les goûts, les connaissances et les aptitudes de l'enfant, la situation de la famille, mais surtout correspondant aux besoins du travail ;

– l'orientation professionnelle n'est pas simplement une question d'éducation et d'enseignement ; elle relève aussi clairement d'une préoccupation sociale et politique.

À partir de la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la guerre de 1914, un certain nombre de publications dépendant d'organismes caritatifs (Comités de patronage, Jeunesses ouvrières chrétiennes, Confédérations générales des familles, etc.) ont pris en charge l'information des familles, des jeunes et des ouvriers. Cette presse se considérait comme « un grand moyen d'apostolat ». Les femmes en étaient le public le plus recherché. On constate que dans les revues dépouillées, parmi les conseils sur l'aménagement de la maison, sur la médecine infantile, sur l'économie domestique, l'hygiène, l'éducation physique etc., se glissent pour la première fois vers 1880, des informations sur les carrières, des articles relatifs aux débouchés des élèves de l'enseignement primaire supérieur, des notes d'information sur la méthode des tests, et enfin sur l'orientation. Le mot n'est pas utilisé, mais l'idée est lancée.

VERS UN DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

QUELS BESOINS SOCIAUX ?

Déjà en 1914, Ferdinand Buisson avait dénoncé le caractère socialement élitiste de l'enseignement secondaire. « *Nous ne pouvons plus, disait-il, souscrire à l'antique division entre un enseignement primaire destiné au peuple, et un enseignement secondaire réservé à la bourgeoisie*². » Ces critiques s'étaient amplifiées après la première guerre mondiale. La démocratisation du secondaire était devenue un thème important de l'argumentaire des partis et des syndicats de gauche à partir du Front populaire. Le point particulier de l'origine et de la destination sociale des jeunes reste préoccupant. A. Prost (1968) en exprime clairement la situation dans *Histoire de l'Enseignement en France*. Sur le plan social, le fait majeur réside dans l'intervention croissante de l'État : assurances sociales, allocations familiales, gratuité de l'enseignement. L'intervention dans le domaine de l'orientation professionnelle relève aussi de cette politique. L'orientation professionnelle est donc liée à la conjoncture socio-économique. Elle doit informer et affecter les individus aux postes de travail dont l'économie a besoin, gérer au mieux les ressources humaines et limiter le gaspillage. L'orientation professionnelle comme pratique, est loin d'être neutre : dès les débuts, elle se voit au centre d'enjeux sociaux contradictoires. Aujourd'hui, les pratiques ont évolué mais les contradictions demeurent.

L'orientation professionnelle est bien un problème d'ordre moral et social, puisque de sa solution dépend le bonheur de l'individu et, par contrecoup, celui de la collectivité. Elle devient donc le moyen d'accéder à un ordre social nouveau, meilleur que celui déjà existant et souhaitable en tant que tel.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE EST-ELLE UNE SCIENCE ?

L'affirmation de Julien Fontègne : « *L'orientation professionnelle sera scientifique ou elle ne sera pas* », prononcée au cours du congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à l'automne 1920, dans lequel

2. Ferdinand Buisson, in *Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme*, mai 1914.

il faisait un rapport sur le rôle de la psychologie dans l'orientation professionnelle, a défini la ligne de conduite de toutes les années à venir. Malgré le choc qui s'est produit au croisement de la ligne représentée par les scientifiques qui cherchent à s'imposer depuis le développement progressif de la psychologie, considérée comme une science, et par les hommes de terrain qui investissent leurs connaissances empiriques et leurs compétences pour combler un besoin social. Les uns et les autres ont une même ambition, mais des visées différentes : les premiers sont portés par des idées de liberté et d'amélioration, les seconds par la recherche d'un meilleur rendement. Fontègne répond à ceux-ci : « *En aucune façon une orientation professionnelle scientifiquement conduite ne détruira la liberté* » (Fontègne, 1920).

C'est le décret du 26 septembre 1922 qui marque la naissance institutionnelle de l'orientation professionnelle. Ce décret, signé à Rambouillet, n'a pas portée de loi. Son objectif est de fournir un cadre général à l'orientation professionnelle, sans l'imposer pour autant. L'article 1 du décret propose une définition de l'orientation professionnelle : « *L'orientation professionnelle est l'ensemble des opérations incombant au sous-secrétariat d'État à l'Enseignement technique, qui précède le placement des jeunes gens et jeunes filles dans le commerce et l'industrie, et qui ont pour but de révéler leurs aptitudes physiques, morales et intellectuelles.* » Ce décret s'avérera bientôt insuffisant, et l'on verra que Jean Zay proposera une loi qui sera votée sous forme de décret-loi, le 24 mai 1938.

L'orientation professionnelle envisage d'aider les offices publics de placement dans leur tâche et de leur permettre de placer rationnellement les adolescents. Pourtant aucun lien institutionnel n'existe encore entre les services de placement et les services d'orientation. De plus, aucune obligation n'est imposée à la création de services d'orientation professionnelle dans les institutions publiques. Cette initiative est laissée aux administrations et aux associations locales. Une concentration de recherches relatives à l'orientation professionnelle est prévue et confiée à « *la direction du professeur titulaire de la chaire d'organisation technique du travail humain au Conservatoire national des Arts et Métiers* » (Eckert, 1993). Un cadre favorable est défini : c'est le point de départ d'un processus de développement qui aboutit à la veille de la seconde guerre mondiale.

La fameuse *Lettre aux écoliers de France sur le choix d'un métier* (Herriot, 1927) témoigne de la volonté de ne pas laisser au hasard l'entrée dans la vie professionnelle. « *Qui vous dira si le métier que vous êtes sur le point de choisir vous convient ou ne vous convient pas ? Demandez-vous s'il existe à proximité du lieu que vous habitez un Office d'orientation professionnelle qui, tenant compte de vos désirs et de ceux de votre famille, des indications fournies par votre maître et le médecin scolaire, de l'état du marché du travail, vous donnera les renseignements nécessaires et prendra toutes les mesures utiles pour assurer votre placement en apprentissage.* » Un texte en date du 8 décembre 1927 déclare la création de l'INOP. L'Institut national d'orientation professionnelle est déclaré le 14 janvier 1928 sous les trois noms d'Henri Piéron, Julien Fontègne et Henri Laugier. Il a comme président de son conseil d'administration le directeur de l'enseignement technique, Edmond Labbé. Il est dirigé par Henri Piéron, professeur de psychologie au Collège de France assisté de Henri Laugier, universitaire, professeur de psychologie et de Julien Fontègne, Inspecteur général de l'enseignement technique. L'INOP sera reconnu par l'État par décret du 25 juin 1930. Henri Piéron en assurera la direction jusqu'en 1962.

En 1932, Piéron participe à une commission d'orientation professionnelle intellectuelle, formée par les Compagnons de l'université nouvelle. L'orientation professionnelle fait l'objet d'une intervention d'H. Wallon, « *Culture et Orientation professionnelle* », à la sixième conférence mondiale de la Ligue de l'éducation nouvelle, sous la présidence de Langevin et en présence d'Anatole de Monzie.

Cette préoccupation pour l'orientation professionnelle, à l'échelon national, est un signe de l'époque. En dépit du chômage persistant, les industries éprouvent de sérieuses difficultés à recruter la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. Les écoles d'enseignement professionnel ne s'adressent encore qu'à un public relativement restreint, dont les aptitudes et les goûts répondent aux exigences du métier. « *Pas de qualification sans orientation* », leur dit-on.

« *Contrairement à une idée trop souvent avancée, la crise économique n'a pas touché la France avant le deuxième semestre de 1931. À partir de cette date, le procès du libéralisme, sur lequel s'accordent tous ceux qui participent à l'esprit du temps, prennent argument de la crise, pour*

dénoncer l'impuissance de l'économie libérale à réguler l'économie et pour confondre son optimisme confiant dans les mécanismes naturels visant à rétablir l'harmonie » (Danvers, 1990). De plus, dans son réquisitoire contre « le chômage intellectuel », A. Rosier (1934) souligne la pléthore des titres universitaires, l'insuffisance de certains enseignements et la mauvaise répartition des débouchés. Il définit « le travailleur intellectuel » comme « celui qui tire ses moyens d'existence d'un travail dans lequel l'effort de l'esprit, avec ce qu'il comporte d'initiative et de personnalité, prédomine habituellement sur l'effort physique » (Rosier, 1937). Il attire aussi l'attention des pouvoirs publics sur les dangers de la montée incontrôlée de ce « chômage intellectuel » et sur la nécessité d'une réforme totale ou partielle de l'enseignement en vue d'une meilleure sélection.

CRÉATION DU BUREAU UNIVERSITAIRE DE STATISTIQUE ET DE DOCUMENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Dès 1931-1932, le chômage intellectuel commença en France à prendre une importance telle que ces préoccupations amenèrent la création du Bureau universitaire de statistique³ (Bus). Il fut fondé par la Confédération des travailleurs intellectuels, l'Union nationale des Associations générales des étudiants de France, la Fédération des associations de parents d'élèves des lycées et collèges, l'Institut national d'orientation professionnelle, tous travaillant avec le concours du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail. Ainsi étaient associés pour la première fois des initiatives privées et l'État. Après de nombreuses délibérations le régime juridique choisi fut un statut d'association relevant de la loi de 1901, formule qui présenta au début de sérieux avantages en assurant la souplesse de fonctionnement nécessaire. Pour la première fois se met en place en France, un service d'information et d'aide à l'orientation des étudiants ; jusque-là, les jeunes diplômés au sortir des établissements d'enseignement supérieur n'éprouvaient pas de difficultés sérieuses pour trouver un emploi correspondant à leur formation. Mais entre 1930 et 1939, le chômage intellectuel a posé un véritable problème auquel on a essayé de répondre par

la création du Bus. Le Bus rencontra un succès immédiat auprès des étudiants qui le considèrent comme le premier « service social » de l'université française. « *Le Bus touche donc surtout les jeunes appartenant à l'enseignement du second degré et à l'enseignement supérieur, tandis que les centres d'OP (orientation professionnelle, ndlr) conseillent la plus grande majorité des jeunes finissant leurs études primaires et se destinant à des métiers manuels. La différence de recrutement entre le Bus et l'OP n'est pas seulement d'ordre institutionnel ou scolaire ; elle tient surtout à l'origine et à la destination sociale de leur clientèle respective* » (Baudelot, Establet, 1971).

LE BUS AVANT AVENIRS (1932-1947)

Le Bus a d'abord pour objectif d'établir une documentation scolaire et professionnelle pour informer les étudiants sur les diverses carrières et moyens de formation existants. Au début le service central commence par travailler sur les grandes écoles, les carrières libérales et les carrières administratives ; le commerce et l'industrie ne seront abordés que plus tard. Le Bus entreprend aussi de développer les Centres régionaux, responsables chacun d'une académie ou d'un territoire précis, et il entretient des relations régulières avec les universités et les établissements scolaires.

En 1936, Simone Chamboulant, conseillère psychologue, crée avec le Bus, au niveau national, une section d'orientation qui devient « service d'orientation scolaire et universitaire du Bus », chargé d'informer les jeunes. Elle définit ainsi le travail d'orientation qui y est fourni comme « *un travail de synthèse fait par les professeurs, les psychologues, les documentalistes. Chacun d'eux, dans son domaine propre, aidant l'enfant, la famille, à faire une succession de choix, à se déterminer peu à peu à partir de données objectives* » (Chamboulant, 1959). Des relations se mettent en place entre les établissements scolaires et les services du Bus. Dès 1943, l'institution des « professeurs délégués du Bus » (d'abord dénommés « professeurs correspondants »), voit le jour dans les établissements du second degré, collèges et lycées ; ils ont pour tâche de renseigner les élèves sur les différents aspects des professions.

La question se pose de savoir si cette manière d'aborder l'information sur les métiers et les professions, depuis

3. M. Anatole de Monzie, alors ministre de l'Éducation nationale, avait proposé lors de la création du Bus de le nommer « Bureau de statistiques humaines ».

les débuts de l'orientation, n'a pas été insuffisamment professionnelle, car il est évident qu'à l'heure actuelle, malgré les efforts consentis par tous et les étapes franchies, bien peu d'élèves sont conscients de ce qui se passe dans les entreprises et dans la vie professionnelle en général.

Après la guerre, le Bus entreprend une réorganisation complète, et la reconstitution de l'ensemble de centres régionaux désorganisés fut une des premières et plus urgentes tâches. Dès 1945, le Bus reprend son travail et est prêt à affronter de nouvelles responsabilités dans un monde transformé. Il enrichit sa documentation scolaire et professionnelle, qui est mise à la disposition de tous les établissements d'enseignement, publics et privés, et élargit le champ de ses interventions au profit de tous les ordres d'enseignement, en mettant à la disposition des conseillers d'orientation, des instituteurs et des professeurs délégués la documentation qui leur est nécessaire pour orienter et guider les jeunes⁴.

AVENIRS AVEC LE BUS (1947-1970)

Le premier numéro (janvier 1947) de la revue *Avenirs* résume d'une façon explicite les objectifs du Bus. « *Bien entendu, les premiers conseillers restent, pour tous les ordres d'enseignements, les maîtres et les professeurs. Cependant, ils ne peuvent que donner des indications très générales. Leur rôle est alors de diriger leurs élèves vers les organismes spécialisés. Ces organismes se répartissent en deux catégories : centres régionaux du Bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles (BUSDSP) pour les élèves du second degré et de l'enseignement supérieur ; centres d'orientation professionnelle pour ceux qui viennent de l'enseignement primaire et qui veulent entrer en apprentissage.* » Dans l'éditorial de ce même numéro, le Bus précise ce qu'il entend faire passer auprès du public, grâce à ce nouveau vecteur éditorial : « *Chaque jour des journaux et des revues sont créés pour éveiller l'attention de l'opinion sur les problèmes de la vie politique ou économique [...]. Mais aucun ne s'est encore résolu à être le guide qu'attendent*

*jeunes gens, parents, éducateurs quand ils se trouvent en face d'un des multiples aspects des problèmes si importants – pour l'individu comme pour la société – que posent le choix d'une carrière, la formation professionnelle théorique et pratique, enfin la promotion au sein du métier. Avenirs entend combler cette lacune et constituer l'élément de liaison indispensable entre les familles, les éducateurs d'une part, le monde du travail d'autre part... Nous traiterons aussi bien de la formation de l'ouvrier spécialisé que de celle de l'ingénieur. Nous ne sommes pas de ceux qui visent à maintenir de vieilles barrières, nous voulons que chacun soit conscient de toutes ses chances et puisse réussir à proportion de son mérite... Enfin grâce à la variété de ses rubriques, Avenirs ne sera pas simplement une publication technique et documentaire, mais un organe de culture générale accessible au plus grand nombre... » Si la revue *Avenirs* a évolué dans sa forme au cours des années, l'objectif est resté fidèle à son idée d'origine : informer, documenter, renseigner.*

Son premier directeur de publication, Alfred Rosier⁵, secrétaire général du BUSDSP, et son premier rédacteur en chef, Jacques Thill, directeur adjoint du BUSDSP, ont su dès les premiers numéros dévoiler les objectifs de la revue *Avenirs* : informer les jeunes, les parents et le personnel enseignant sur l'école et l'orientation. En témoigne cet extrait du numéro hors série daté de 1947 : « *Cette revue s'est employée à tisser de nouveaux liens entre les éducateurs et les familles en associant les uns et les autres vis-à-vis du monde du travail, dans la recherche des débouchés professionnels pour une jeunesse inquiète, à bon escient, de son avenir. Elle a montré également la place accrue que prendrait l'école [...] pour la formation générale comme pour la formation professionnelle.* »

LES DIFFICULTÉS DU DÉBUT (1947-1954)

La revue *Avenirs* se construit en parallèle avec l'évolution du monde scolaire, dans une période où les programmes varient très peu. Les questions soulevées témoignent des difficultés de l'époque, dans l'immédiat après-guerre. Les problèmes d'orientation se posent aussi très tôt. Les

4. Cf. « Le Bureau universitaire de statistique et l'information universitaire et professionnelle de la jeunesse », in *Notes et études documentaires de la Documentation française*, n° 2.215, 19 septembre 1956.

5. Alfred Rosier (1900-1987), docteur en droit, a été chef de cabinet de l'Éducation nationale sous le Front populaire ; homme politique il appartient à divers cabinets ministériels. Directeur fondateur du Bureau universitaire de statistique en 1932, il sera en poste pendant la guerre de 1939-1945. Ensuite directeur de la Main-d'œuvre au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, de 1947 à 1958, il restera secrétaire général du Bus jusqu'au passage de celui-ci à l'Onisep.

premiers PIF (Principaux itinéraires de formation) font leur apparition dès 1948. Ils étaient supposés donner, avec les moyens dont on disposait à l'époque, les grands schémas d'études. Le premier PIF concerne les études supérieures, le second s'adresse aux enfants de onze à seize ans. *Avenirs* s'intéresse aussi aux métiers manuels et par là même, au travail et au milieu ouvrier. « *C'est à la Libération que le ministre du Travail, Alexandre Parodi, officialise, en 1945, les conventions collectives en donnant une portée générale à des grilles de niveau d'emploi, mises au point par les branches, qui deviennent d'abord une forme d'organisation des anciens métiers manuels. Ainsi les grilles Parodi légalisent et diffusent la notion de qualification ouvrière, étroitement dépendante du niveau de formation [...]. La qualification passe ainsi, comme l'avait bien vu Naville (1956), de la sphère du travail à celle des relations entre la formation et l'emploi salarié* » (Dubar, 1998).

Le public auquel s'adresse *Avenirs* n'est pas encore bien ciblé, il n'y a pas de rubrique de courrier des lecteurs permettant de connaître l'impact de la revue sur ceux-ci. Une « revue de presse », dès le premier numéro, ouvre aux lecteurs une porte sur les nouveautés. On constatera, comme nous le signalons plus loin, qu'aucune véritable enquête n'a été menée avant le numéro fêtant les dix ans de la revue *Avenirs*.

Avenirs, dans ses premiers numéros fait à la fois des études sur des métiers manuels, quelques monographies sur les métiers de l'industrie et une approche brève de certaines professions. Du point de vue de la présentation de l'édition, la revue paraît modeste en regard de ce qu'elle est devenue plus tard. Le papier est ordinaire et fragile, la couverture unie et sans image. On ne trouve aucune trace de publicité avant le numéro de février 1953, avec un encadré sur le métier de « fraiseur ».

À partir de novembre 1955, quelques publicités d'écoles sans images ; ce n'est qu'en janvier-février 1959 que le papier s'améliore et qu'apparaissent des photos en noir et blanc. Mais la simplicité apparente de cette publication, due à un soutien budgétaire insuffisant, n'entrave en rien la qualité de ses articles. Des personnalités en vue du monde de l'éducation ou de la politique apportent leur contribution et leur soutien au Bus, avec des articles de fond sur « *la fonction d'orientation* », « *l'orientation et l'éducation* » ou « *les professeurs délégués du Bus* » ; Alfred Rosier, directeur de la Main-d'œuvre au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, qui est

alors Secrétaire général du Bus, publie un article très intéressant sur « L'orientation de la jeunesse intellectuelle et le rôle du Bus » dans le numéro 55 de juin 1953. Cette même année 1953, l'événement est la reprise du numéro sur les « carrières féminines », beaucoup plus important que le précédent, où sont évoqués non seulement les métiers féminins de brodeuse, modiste, teinturière, etc., mais aussi l'ouverture pour les femmes sur des carrières réservées aux hommes jusque-là, et dans pratiquement tous les secteurs : professions libérales, avocats, magistrats, journalistes, bibliothécaires, etc., avec néanmoins une certaine « réserve » sur leurs capacités de réussite. Cette mise à jour des numéros thématiques se reproduira fréquemment par la suite.

LE BUS, ÉTABLISSEMENT PUBLIC (1954-1970)

De simple organisme d'études statistiques, au départ, le Bus est progressivement devenu, en 1955, un grand service de documentation, d'information et d'orientation. En vingt-cinq ans d'existence, il a su concilier cette double exigence : le contrôle effectif que l'administration se doit d'exercer sur un tel organisme et la nécessité d'obtenir la confiance et, partant, l'entier appui de ceux au service desquels il est placé : parents, élèves, étudiants, organisations pédagogiques et professionnelles. Le Bus devient ainsi un établissement public de l'État, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Son personnel va jouir désormais des garanties statutaires de la fonction publique. (*Notes et études documentaires*, 1956). Il se compose de quinze documentalistes (niveau licence de psychologie), de vingt-et-un documentalistes assistants (niveau baccalauréat), de trente-six secrétaires documentalistes et, depuis 1936, d'un psychologue détaché à mi-temps. Ce quota augmentera par la suite. Ce changement administratif ne se ressent pas réellement au niveau des publications de la revue *Avenirs*. Progressivement, *Avenirs* offre à ses lecteurs davantage de monographies sur les métiers, assorties d'articles plus généraux, et encore de quelques articles de fond. Les numéros des années 1950 à 1960 sont intéressants par le souci qu'ils ont d'informer les parents et les enseignants des conditions de développement de l'orientation. C'est le moment où l'orientation entre dans « l'école » avec l'arrivée des professeurs-délégués, et l'implication des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle dans les commissions et les conseils d'orientation.

En 1957, parmi les attributions du Bus, figure officiellement « l'orientation scolaire et universitaire ». Un service d'orientation scolaire et professionnelle fonctionnait depuis 1936. Or, il semble que le nombre des conseillers-psychologues n'a guère suffi à l'amplitude de la tâche. On comptait seulement onze psychologues en service au Bus. Cependant, d'après Mme Chamboulant⁶, « *les milliers de tests psychologiques que faisait passer le Bus* » ont permis de faire progresser la pédagogie en prenant mieux en compte les profils individuels d'apprentissage. Des services « distincts et rivaux » sont représentés par les psychologues scolaires, les conseillers du Bus et les enseignants. La sourde rivalité entre les services du Bus et ceux de l'orientation se poursuivra durant toutes les années soixante. Ces derniers considéraient être les seuls à posséder la formation et la compétence nécessaires, ne reconnaissant au Bus que le rôle de producteur de documentation. Mais ce qui fait l'originalité du Bus, c'est moins sa documentation que la manière dont il l'utilise (Danvers, 1990).

On en arrive à l'anniversaire de la revue : *Avenirs* fête ses dix ans. Dans l'éditorial du n° 82 de mars 1957 on peut lire : « *Nous avons été fidèles à notre programme⁷ : nos lecteurs nous ont été fidèles. Spécialistes et particuliers se retrouvent à égalité dans notre public et il n'est pas rare de les voir renouveler deux, trois, quatre années consécutives leur abonnement. Ceux qui l'interrompent, les parents dont les enfants ont choisis une orientation définitive, ou sont entrés dans la vie professionnelle par exemple, nous écrivent bien souvent pour nous remercier des services que nous leur avons rendus : "Grâce à vous, mon fils est entré dans telle école, ma fille a choisi telle formation..."*. Ces lettres sont notre meilleure récompense puisqu'elles sont la justification de notre intervention. Car en décrivant les métiers, leur expansion, les évolutions économiques et professionnelles, nous donnons des idées nouvelles aux jeunes gens et à leurs familles, nous leur offrons des perspectives au-delà des sentiers battus. Et c'est peut-être ce qui est le plus nécessaire : éveiller les imaginations, montrer que l'économie d'aujourd'hui et celle de demain ne sont pas, ne seront pas forcément les mêmes que celles d'hier, que des structures nouvelles se bâtissent avec une extraordinaire rapidité, que le progrès scientifique et technique est en train de boule-

verser les données traditionnelles du choix d'une profession, que notre pays enfin avec la montée des jeunes générations, l'essor d'une industrie bien plus puissante qu'avant guerre, d'une production accrue est en train de faire peau neuve, de se rajeunir... » *Avenirs* suppose un énorme et constant effort d'information et de documentation.

Les travaux du colloque qui s'est tenu en mars 1980 sur les techniques modernes d'information scolaire et professionnelle, à l'occasion des dix ans de l'Onisep, ont souligné l'impact que les technologies modernes de la communication étaient appelées à exercer sur l'orientation scolaire et professionnelle. M. Christian Beullac, ministre de l'Éducation nationale, déclare alors : « *J'approuve et j'encourage les efforts faits par l'Onisep, pour donner une information professionnelle globale qui ne soit plus seulement une description des métiers mais aussi une connaissance d'ensemble de la vie professionnelle, une incitation à construire un projet de carrière professionnelle.* »

S'il y a incitation à construire un projet professionnel, avec une relative connaissance des métiers, et en tenant compte de la nouvelle et intelligente politique éditoriale de l'Onisep, mise en œuvre en 2001, ceci serait-il suffisant pour que les élèves sachent prendre parti pour tel ou tel secteur d'activité en vue de s'y engager après leurs études ? N'y aurait-il pas place, dans les nouveaux programmes du collège, pour une approche des métiers et une présentation des différents secteurs par des professionnels, qui soit faite en classe et non seulement épisodiquement dans les « salons profession » ?

Il est important de noter qu'en 1947, *Avenirs* s'adresse d'abord aux parents, tandis qu'en 1957 ce sont les jeunes qui sont interpellés dans les articles et à qui on s'adresse plus spécifiquement. Dans un article du n° 31 d'octobre 1950, R. Gal dit : « *Il faut montrer aux parents qu'il y a un problème très important pour la vie tout entière de leur enfant. Le choix de la spécialisation et de la profession dépendra de la première orientation [...] ; il faut aussi leur montrer que ce choix ne dépend pas d'opinions abstraites, mais de la connaissance de l'individualité de leur enfant.* » Un peu plus tard, dans le n° 41-42 de novembre-décembre 1951, M. Vivien (secrétaire régional des Services d'orientation professionnelle de l'Académie de Montpellier, directeur du centre régional du Bus) déclare : « *Le Conseiller d'OP a pour mission de renseigner,*

6. *Le Monde de l'éducation*, septembre 1982, p. 50

7. Cf. *Avenirs*, éditorial du n° 1 de janvier 1947.

de conseiller les parents lorsque se pose le problème du choix d'une activité professionnelle plus ou moins immédiate pour un adolescent ou une adolescente. » Mais, comme nous le constatons ci-dessus, un article intéressant sur les carrières d'ingénieur (n° 81 de janvier 1957) s'adresse directement « *aux jeunes gens, et pourquoi pas aux jeunes filles !* » De même A. Léon dit avec le Bus, dans le n° 87 d'octobre 1957, que « *l'orientation doit être faite par l'enfant, par l'adolescent lui-même...* ».

AVENIRS AVEC L'ONISEP (1970-2001)

Restructuration de l'organisation scolaire et mise en place de l'orientation

Au moment où l'Onisep remplace le Bus, on peut se poser la question de savoir si l'importante restructuration scolaire de la fin des années 1960, qui entraîne bien des changements dans l'orientation, n'a pas influencé les transformations de la revue *Avenirs*. L'orientation se détache de l'enseignement technique après trente huit ans de travail commun, et fait désormais partie de l'école ; elle devient *scolaire et professionnelle* ; les centres d'orientation sont rattachés à l'Éducation nationale.

La fin des années 1960 a marqué une évolution sensible des idées en matière d'orientation : nécessité de fonder une orientation positive centrée sur le devenir social de l'enfant (par l'observation de ses aptitudes) et la personnalité globale de l'adolescent (prise en compte de ses intérêts et motivations). De fait il y avait une politique gaullienne d'éducation : « *Elle peut se résumer en un principe central : recruter les élites sur une base démocratique [...]. Démocratiser et sélectionner, c'était donc aussi créer de nouvelles filières, plus conformes à la structure des emplois, bref réformer l'ensemble du système éducatif* » (Prost, 1992).

Avec les événements de mai 1968 « *la démocratisation du premier cycle est acquise, mais pas l'orientation et la sélection* » (Prost, 1992). Les spécialistes de l'orientation soulignent que la « *finalité de l'orientation est la recherche de l'épanouissement des individus et non le seul accomplissement des objectifs nationaux d'expansion* » (Faure, 1972). Mais l'application de ce principe substituant l'orientation à la sélection suppose qu'on cesse de confondre, comme on l'a fait longtemps, égalité d'accès à l'éducation avec égalité des chances et large accès à l'éducation avec démocratisation de l'éducation. Les conseillers d'orientation sont conscients de l'impor-

tance d'une future orientation continue qu'ils sont d'accord pour partager avec l'équipe éducative.

Au début des années 1970, des structures nouvelles ont été instaurées :

- nomination en mars 1970 au ministère de l'Éducation nationale d'un directeur délégué à l'orientation et à la formation continue ;

- création dans chaque district scolaire d'un Centre d'information et d'orientation (CIO). Les CIO reçoivent, ainsi que les collèges et lycées, les publications du Bus puis de l'Onisep ;

- décret, en avril 1972, relatif au statut, attendu depuis dix ans, qui réunit les personnels d'orientation et ceux de l'ancien Bus ;

- enfin, création de l'Onisep qui remplace le Bus, par décret du 19 mars 1970.

Le décret du 19 mars 1970 change la dénomination du Bureau universitaire de statistique en office national pour l'information sur les enseignements et les professions. L'Onisep, avec la mise en œuvre progressive du système auto-documentaire dans les établissements, a contribué à renouveler la problématique de l'information scolaire et professionnelle inaugurée par le Bus. Ainsi, « *on serait passé d'une période de l'information consentie, à l'image du modèle autoritaire de l'organisation de l'enseignement, pour évoluer vers un modèle d'information concertée, basée sur une technologie éducative impliquant une meilleure coordination entre les acteurs* » (Louveau, 1987). On peut constater l'importance de ce changement de modèle.

Sur ces nouvelles mesures, se termine une période longue et délicate (1954-1970), et s'en ouvre une autre où l'orientation devra être pensée différemment ; que ce soit pour des raisons personnelles ou professionnelles, à chaque étape de la vie, l'individu doit faire des choix d'orientation. Dans ces années 1970 à 1980, l'orientation va changer de sens. Elle devient une orientation conseil. « *Orienter c'est aider les jeunes gens et jeunes filles à insérer un choix professionnel éclairé et responsable dans la construction d'un projet de vie global* » (Danvers, 1988). La tâche la plus importante et aussi la plus difficile est d'aider le jeune à donner un sens à sa vie. On peut prendre exemple sur la conception québécoise (méthode d'aide au développement vocationnel et personnel, ADVP) qui situe le problème de l'orientation à l'intérieur d'une question plus large de l'identité personnelle, qui n'est soutenue que dans la mesure où l'individu conserve un certain élément d'autonomie dans son

choix. (Erikson, 1982). Dès lors que l'on pense orientation conseil, on doit se poser la question de la finalité de l'éducation et de celle de l'homme. « *Le but du développement, c'est de vivre intensément et comprendre profondément* » (Pelletier et Bujold, 1984). Francis Danvers (1988) nous donne une définition très juste : « *Le conseil d'orientation, en particulier dans le champ scolaire, est une des modalités de la relation d'aide en éducation. C'est une œuvre collective et continue.* » Peut-on retrouver cette même dimension psychologique et pédagogique dans la politique éducative du Bus puis de l'Onisep ? Il y a recherche d'aide, c'est certain, mais au niveau d'une information la plus large et la plus complète possible.

Les missions de l'Onisep

Le public ciblé par l'Onisep est le même que celui du Bus ; les publications parviennent toujours dans les établissements scolaires où elles permettent une information aussi fiable auprès des élèves qu'auprès des responsables de l'orientation.

Les missions de l'Onisep sont semblables à celles du Bus, mais on ne parle plus de Centre d'orientation scolaire et professionnelle ni universitaire. On pense à :

- élaborer et mettre à la disposition des utilisateurs la documentation nécessaire à l'information et l'orientation ;
- contribuer aux études et recherches relatives aux méthodes et moyens propres à développer cette documentation et à faciliter l'information et l'orientation ;

- faire des études et susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution ;

- contribuer à la définition des orientations générales de la politique de formation du personnel chargé de l'information sur les enseignements et les professions et participer à son perfectionnement (Grobras, 1998).

L'Onisep se retrouve avec un programme rigoureux qu'il s'efforcera de tenir et d'améliorer dans les années à venir.

Évolution des contenus

On s'étonnera de ne pratiquement plus trouver d'article de fond sur l'évolution de l'orientation, dans les numéros d'*Avenirs* de cette période. *Avenirs* reste fidèle à son intention de lier la formation aux débouchés. C. Vimont (directeur de l'Onisep de 1973 à 1984) dira dans un « Avertissement » sans équivoque (n° 262 de mars 1975) que « *L'Onisep a reçu pour mission l'information scolaire et professionnelle des jeunes. À cet effet*

l'Office publie environ sept millions de documents par an, sous des formes diverses :

- brochures systématiques remises aux élèves de tous les établissements scolaires dans les classes correspondant à des paliers d'orientation (dernière classe de l'école élémentaire, cinquième, troisième, seconde, classe terminale du second degré) ;

- périodiques : *Avenirs*, Réadaptation, Bulletin d'information ;

- monographies scolaires et professionnelles, brochures sur les débouchés des baccalauréats, etc.

L'importance de ces publications amène les services de l'Office à étudier les techniques nouvelles d'information qui se développent alors, comme à mesurer l'impact réel de ses principales publications, de telle sorte que les documents mis au point par l'Office répondent mieux aux besoins des jeunes qui s'adressent à lui et à leur famille. »

Avec la création de l'Onisep, *Avenirs* change de physiologie. Le n° 211 de février 1970 fait le point :

- les métiers se structurent en secteurs avec des numéros spéciaux ;

- les numéros spécialisés sont de plus en plus nombreux ;

- il est moins question d'orientation (sinon quelques rares numéros) que de faire connaître les métiers et les professions.

Les numéros monographiques par métiers vont, petit à petit, remplacer les mensuels basés sur l'actualité scolaire et professionnelle. Ce nouveau concept va cependant poser un problème : il faudra réactualiser régulièrement les numéros, c'est-à-dire intégrer les nouvelles filières, ne pas omettre les évolutions des métiers et, dans certains cas, l'apparition de nouvelles professions. Vers les années 1980, apparaît la mention « *annule et remplace* » liée à l'évolution de l'information ; elle devient ensuite régulière. En effet les revues sur un thème spécifique sont fréquemment renouvelées (par exemple l'informatique dont le premier numéro 213-214 paraît en avril-mai 1970, les suivants en avril 1976 et juin-juillet 1985). Dans l'article « Les ordinateurs et les libertés des citoyens », on peut lire une mise en garde : « *L'introduction dans tous les domaines de la vie quotidienne de l'informatique n'est pas sans risque pour le citoyen. L'informatique a entraîné la création de nombreux fichiers : médicaux, cartes grises, EDF, relevés bancaires qui, s'ils étaient groupés, donneraient une vue extrêmement précise de la vie d'un individu. L'accès à ces fichiers est naturellement surveillé, mais quelle arme redoutable ils pourraient constituer !* »

On ne retrouve plus régulièrement, à partir de 1970, d'articles traitant de sujets généraux, ni sur l'orientation, ni sur l'école, etc., excepté quelques rares articles, comme celui de janvier 1971 sur « L'orientation après la classe de troisième » ou dans le n° 223 d'avril 1971 sur « L'Éducation dans le 6^e plan et les avenir professionnels » ; le dernier article relevé sur le métier de « Conseiller d'orientation » est traité dans le n° 330 de janvier 1982. Par contre, des numéros entiers développent un seul sujet : une information complète sur les études et les débouchés possibles sur un thème donné, par exemple : en janvier 1976, « Je voudrais m'occuper d'enfants » : les petits, les scolaires, l'enfance inadaptée, les psychologues pour enfant, les psychothérapeutes, les éducateurs spécialisés, les moniteurs éducateurs, les aides médicaux psychologiques, les éducateurs de l'éducation surveillée... Enfin, le numéro se termine par les loisirs et la littérature pour enfant. Toutes les possibilités sont vraiment envisagées. C'est pratiquement le même schéma pour « Les métiers d'art » en mars 1976, pour « Les métiers de la communication » en novembre 1976, pour « Les fonctions d'ingénieur » en février 1979, puis en avril 1981, etc. Il apparaît à partir du numéro de janvier 1970, premier numéro de l'Onisep, une rubrique sur les « Formations », à tous les niveaux scolaires et universitaires, qui sera très précieuse aussi bien pour les jeunes que pour les professionnels de l'orientation. Dès le passage du Bus à l'Onisep, Jacques Thill, toujours rédacteur en chef, dans le n° 218 de novembre 1970, décide de faire une enquête auprès des abonnés. « Dans un moment où la croissance des effectifs scolaires et universitaires, la rénovation pédagogique, la diversification des voies offertes à l'orientation, la transformation des universités, la recherche des débouchés posent les problèmes que l'on sait, il nous a paru indispensable de procéder à une enquête méthodique – sinon auprès de l'ensemble de nos lecteurs – du moins auprès de nos abonnés... Deux mille réponses, ce qui représente un taux de participation relativement élevé, ont été recueillies et nous avons entrepris, au début de cette année, avec l'aide d'une société informatique, le traitement systématique. Nous avons ensuite confié à une sociologue, Mme Watrin-Wetzel, le soin d'analyser les résultats numériques et de tirer les conclusions de l'enquête, conclusions que la rédaction de la revue s'efforcera naturellement, et dans la mesure du possible, de

prendre en considération... » Les dernières lignes du compte rendu de l'enquête encourageront l'équipe éditoriale dans son effort d'amélioration : « *Approbaton et félicitations l'emportent largement sur les restrictions de détail, c'est l'impression finale qui se dégage de cette enquête où les abonnés ont témoigné, en y répondant, de leur intérêt pour la revue et de leur désir de coopérer à l'amélioration, à l'expansion d'Avenir.* »

21,85 % de parents d'élèves (dont 2,7 % sont des enseignants) d'étudiants et d'élèves, soit 19 % de parents d'élèves, 1,25 % d'étudiants et 1,10 % d'élèves
42,30 % d'enseignants non parents d'élèves, dont : 14,90 % de délégués du Bus, 6,65 % de directeurs d'établissements scolaires et 20,75 % d'enseignants sans qualification spéciale
13,15 % de personnes et organismes publics ou privés d'orientation, dont : 7,95 % de COSP et 5,20 % d'autres services s'occupant d'orientation
18,10 % de services de documentation de bibliothèques, établissements scolaires, associations, administrations, entreprises, etc., (12,5 % de services publics et 5,60 % de services privés)
1,12 % de divers (journalistes, médecins, psychologues, etc.)
3,48 % sans identification

Le dépouillement des questionnaires permet, par ailleurs, de connaître les abonnés qui y ont répondu, c'est-à-dire les catégories auxquelles ils appartiennent. Au vu de ce tableau⁸ le pourcentage des « orienteurs professionnels » paraît faible (13,15 %) à côté des parents d'élèves, des services de documentation qui représentent chacun un cinquième de l'effectif, ou des enseignants qui en représentent deux cinquièmes. Mais si l'on tient compte de l'ensemble de ceux qui détiennent des responsabilités d'orientation, c'est-à-dire également des enseignants délégués du Bus, ce pourcentage atteint alors 27 %. Ce qui domine dans cette période d'après 1970, jusqu'à la fin du parcours de la revue *Avenir*, c'est une certaine continuité dans la structure des numéros, l'ordre des articles, et une même manière d'aborder les sujets qui intéressent les jeunes.

Évolution des objectifs

Tout au long de cette période 1970-2001, *Avenir* se trouve sur un terrain très concurrentiel, celui de la presse jeune, dont les publications sont très colorées et utilisent

8. Watrin-Wetzel, M.J., « Conclusions de l'enquête sur la revue *Avenir* », *Avenir* n° 218, novembre 1970.

beaucoup le graphisme et la photo. Pour ne citer que les concurrents les plus sérieux, ce sujet porteur entraînant malheureusement bien des écarts :

- les publications de *L'Étudiant* : le mensuel comme les brochures sur les secteurs professionnels ou les métiers ;
- les revues éditées par Bayard-presses comme *Phosphore* pour les lycéens ;
- toutes les publications du CIDJ (Centre d'information et de documentation de la jeunesse) : les feuilles métiers *Actuel Cidj*, et leurs fascicules par métier ;
- les brochures *Studyrama* concernant d'avantage l'enseignement privé hors contrat, etc.

Avenirs devait, en tant qu'ambassadeur du service public, garder sa fiabilité tout en adoptant une forme plus proche de son public. « *Il nous a paru essentiel*, dit Jean-Laurent Poli, rédacteur en chef adjoint d'*Avenirs*, *de passer de la bichromie à la quadrichromie. Nous nous sommes penchés sur le ton de la brochure. Notamment en rendant la tiraille (titres, inter-titres, légendes) plus incitative. Nous avons aussi travaillé sur la longueur des articles. Il faut savoir que la tendance générale des magazines, c'est de faire des articles de plus en plus courts qui multiplient les entrées de lecture en évitant l'écueil de la "lecture zapping". Même si nous devons mettre un maximum d'informations dans un numéro, même si nous devons être exhaustifs et fiables, nous devons faciliter la lecture.* » Ces efforts ont semblé porter leurs fruits : le chiffre d'affaire des ventes de la revue ne cesse de grimper. En 1995, il représentait environ six millions de francs tandis qu'en 1996 il tournait autour de six millions six cent mille francs soit une augmentation de 10 %. À ce moment, *Avenirs* était une revue qui ne vivait que par les abonnements et qui pouvait encore être développée tant sur le plan des abonnements institutionnels que sur le plan de la vente par correspondance. Il était même envisagé de la passer en kiosque.

En 1997, lors du cinquantenaire d'*Avenirs*, les directeur et rédacteur en chef de la revue sont à la fois satisfaits de l'évolution positive et de la longévité d'*Avenirs*. « *Nous allons, disent-ils, porter davantage nos efforts sur le contenu...* »

L'effort d'innovation, envisagée par l'Onisep, va de pair avec le développement du multimédia. Le support papier ne suffit plus. L'Onisep ? en partenariat avec Système média service (SMS) ? conçoit alors le premier

cédérom *Itinéraire pour un métier* (1996). Alain Rufino (MAFPEN Marseille), qui a participé à la réalisation d'un dispositif d'auto-information multimédia au service d'une pédagogie de l'information⁹, pense qu'on ne peut séparer l'information de la psychologie ; elle peut être considérée comme un processus de représentation mentale et comme la possibilité de résolution de problèmes. Les cédéroms *Itinéraire pour un métier* s'appuient sur la connaissance des représentations. Ils sont une information, une aide à se construire, une approche éducative, mais pas un choix fait pour l'élève. « *Les métiers y sont décrits selon cinq dimensions : nature des activités, conditions de travail et de rémunération, qualités requises, formation initiale et continue, accès à l'emploi* » (Danvers, 1999).

Le dernier numéro d'*Avenirs* paru (n° 514, de septembre 2001), traite des professions sociales. Il est semblable par sa composition et sa qualité aux numéros précédents. Cependant une indication annonce la nouvelle politique éditoriale de l'Onisep : une page publicitaire pour la nouvelle revue *Parcours* et son cédérom, alors en instance de paraître.

Très peu de publicité avait été faite pour annoncer le changement, si ce n'est une feuille d'enquête, insérée dans les numéros des dernières années : « *Vous venez de lire Culture et Patrimoine, dernier numéro de la collection Avenirs. Dites nous ce que vous en avez pensé. En répondant à ce questionnaire vous recevrez gratuitement le dossier de l'Onisep : Du CP au BAC, spécial parents.* » Il nous paraît évident que ce ne sont pas des difficultés budgétaires au sein de l'Onisep qui sont à l'origine de l'arrêt de parution d'*Avenirs*, mais bien la nécessité de remettre à jour la manière de proposer et de diffuser une information qui, comme le dit Alain Rufino (1996), doit se situer dès lors à deux niveaux : « *Le niveau local (sélection d'une information, traitement et évaluation de la pertinence de cette information) et le niveau global (planification d'une stratégie, intégration de nouvelles connaissances, évaluations des résultats). Cette dernière activité gagnerait à être étudiée en relation avec d'autres activités impliquées dans l'orientation scolaire et professionnelle (prise de décision par exemple).* »

La nouvelle politique éditoriale de l'Onisep

Dans le cadre de sa nouvelle politique éditoriale, l'Onisep a décidé de faire évoluer ses produits pour

9. Séminaire INETOP du 24 janvier 1997.

mieux les adapter aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. Les nouvelles technologies tiennent une place importante non seulement dans l'information mais aussi dans la composition des différentes revues qui sont souvent assorties d'un cédérom. Partout y est fait référence aux sites Internet. Les publications de l'Onisep se sont organisées, en 2001, autour de quatre collections.

– la collection *Guides* (anciennement mini-guides) est destinée aux élèves d'un niveau d'études donné, pour les aider à s'orienter et à préparer leurs choix de formation et d'insertion ultérieures. Les revues *Avenirs* et *Les Cahiers* seront progressivement abandonnés au profit de nouvelles productions ;

– la collection *Documents* (*Atlas des formations*, site Internet, collection *Diplômes*), donnera une information sur l'évolution des métiers, des formations, et aussi du marché du travail ;

– la collection *Références* est destinée principalement aux acteurs de l'orientation dont les enseignants et les documentalistes ;

– la collection *Magazines* regroupe trois publications destinées à des jeunes moins identifiés par le niveau d'études que par le degré d'avancement de leur projet professionnel :

- *Découvertes – Dessine-moi des perspectives* ;
- *Parcours – Construire son avenir* ;
- *Info-sup – Le magazine des étudiants*.

Les *Dossiers* ne disparaîtront pas mais seront conçus comme des encyclopédies des métiers et des formations, en complémentarité avec les titres précédents.

Mais l'attention de l'Onisep reste soutenue ; de nouvelles collections voient le jour, au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. En septembre 2004, et dans la ligne des nouvelles réformes de l'enseignement en cours, paraît le premier numéro de la collection *Informier – Le document du professeur* sur les classes préparatoires aux grandes écoles. Cette publication a pour objectif d'accompagner les enseignants de collèges, de lycées et les membres des équipes éducatives dans leur mission d'aide à l'orientation auprès des élèves. Elle vise à fournir un maximum d'informations pour permettre de répondre aux questions que les jeunes peuvent se poser à propos de l'orientation, des enseignements, des contenus de formation et des options.

En octobre 2004, c'est la collection *Portraits* qui est lancée. Elle présente des témoignages de jeunes professionnels exerçant un même type de métier dans des

secteurs et des contextes différents. Autour de compétences et de savoir-faire de base communs, les *Portraits*, montrent une diversité de situations professionnelles, de parcours, de profils et de motivations. C'est la collection que tout le monde attendait ! Elle a pour objectif :

- autour d'un même type de métier, de faire découvrir une variété de fonctions et d'emplois spécifiques propres au domaine d'activité, à l'entreprise, au poste de travail ;
- de favoriser une meilleure compréhension des composantes d'un métier. Faciliter ainsi la comparaison entre des métiers différents partageant une base de compétence et de savoir-faire communs ;
- d'élargir et enrichir les représentations trop imprécises et stéréotypées que les jeunes se font des métiers.

Cette collection est destinée à des lycéens et des étudiants de première année mais peut aussi être utilisée par des collégiens, dans le contexte du module « découverte professionnelle » mis en place en classe de 3^e. Elle se présente sous la forme de cassettes vidéos et de DVD.

Il faut encore ajouter que l'équipement actuel « Autodoc » a été installé par l'Onisep dans les années 1980. Aujourd'hui, les supports d'information sont écrits et numériques, les attentes des jeunes changent et leur façon d'aborder l'information également. Pour en tenir compte, l'Onisep a adapté une nouvelle réponse à ces évolutions et définit un nouveau concept : « *Le Kiosque Onisep : s'informer pour construire son avenir* ». Ce passage de l'« Autodoc » aux *Kiosques* est programmé sur trois années scolaires. Il est donc possible d'espérer une meilleure connaissance des parcours scolaires et professionnels, grâce à une information mieux ciblée.

CONCLUSION

Comme on le sait, *Avenirs* ne paraîtra plus. Sa spécificité, sa manière d'aborder les différents sujets, inspirent un certain regret ; mais, compte tenu des réformes de l'enseignement et de la concurrence de la presse jeune, l'Onisep ne pouvait rester en arrière du temps ; l'Office a su, bien au contraire, évoluer et anticiper, en mettant en évidence les nouvelles technologies et de nouveaux procédés d'information.

En résumé, nous avons constaté qu'*Avenirs*, dans la première partie de sa publication avec le Bus, de 1947 à 1970, donne une place importante à la culture de l'orientation, tandis qu'avec l'Onisep, de 1970 à 2001, il serait

possible de parler de technique de l'orientation. Jusqu'en 1970, c'est une démarche philosophique, utopique même qui domine : l'homme et la société, sont les sujets abordés dans les articles sur les métiers et les professions. En 1970, il y a une rupture, un changement de regard sur l'orientation. Celle-ci devient technique, plus professionnelle. Ce qu'elle propose doit être efficace. Ce n'est plus *La Boussole* ni *la Rose des métiers*¹⁰. La société se matérialise, elle est davantage attirée par l'argent.

La situation paraît normale en fonction de cette évolution : recherche du meilleur rapport « qualité-prix », et de la voie la plus lisible ; passage d'un sens métaphysique de l'orientation à un sens positiviste, plus réaliste. À la fin du xx^e siècle et au tout début du xxi^e, il est fait un retour sur l'étude du sujet, et l'on s'aperçoit qu'il n'est pas possible de faire l'économie du sens. Une image globale des métiers, du travail politique et pratique de l'orientation et de son rapport aux sciences humaines permettra, enfin, de découvrir le versant centré sur l'individu et sur les sciences sociales.

L'analyse de contenu de la revue *Avenirs* montre dès le début que « *l'incitation à s'organiser collectivement contre ce qui fait obstacle à la promotion professionnelle est très mince. Ce n'est qu'un exemple particulier de l'interférence constante des facteurs psychologiques avec des facteurs sociaux dont les rythmes d'évolution sont généralement très différents. Ici les données sociales nouvelles, en évolution rapide, n'ont pas pu, en une si courte période, permettre l'apparition de représentations de soi et des rôles professionnels incitant des stratégies collectives en vue de construits professionnels nouveaux* » (Latreille, 1980). Cette analyse pourrait être reprise et exploitée sur le marché du travail afin de repérer les stratégies susceptibles de réussir et les obstacles variés, psychologiques et sociaux, qui bloquent jusqu'à l'apparition même du désir de promotion, par et dans l'activité du travail. Les Canadiens, innovateurs en matière d'orientation professionnelle, l'ont bien compris et ont tenté ces dernières années, grâce à « *l'approche orientante* » de remettre l'orientation au centre de l'éducation, pour une meilleure connaissance de soi et une bonne construction de la personnalité. Dans le dernier numéro d'*Avenirs* (*op. cit.*), l'orientation est considérée comme un système de transition entre le sujet humain en devenir et un environnement socio-économique mouvant. Mais

peut-on parler, avec Geneviève Latreille (1980), « *d'une société où l'activité professionnelle, le rôle social, le statut d'un individu ne soient plus déterminés par son appartenance à un groupe social particulier qui fixerait à l'avance son destin social...* » ?

La revue *Avenirs*, tout au long de sa parution, s'est attachée à résoudre ces questions en apportant les informations et les conseils tant attendus par les jeunes et leurs parents. Elle a ainsi tenté de répondre à la demande des pionniers de l'orientation et à tous ceux qui ont su comprendre les enjeux sociaux de cette orientation.

Marie-Françoise de NANTEUIL

Ancienne documentaliste du lycée St Dominique (Hauts-de-Seine), chargée de l'OSP. Doctorante en sciences de l'éducation à l'Institut catholique de Paris. Attachée au Service d'information des familles de la fédération de l'APPEL, pour les académies de Paris et de Versailles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BINET A. (1909). *Les idées modernes sur les enfants*, Paris : Flammarion.
- BAUDELLOT C. et ESTABLET R. (1971). *L'École capitaliste en France*, Paris : Maspéro.
- CHAMBOULANT S. (1959). « Quelques éléments utiles à l'orientation », *Cahiers pédagogiques pour l'enseignement du second degré*, n° 15, octobre.
- CLAPARÈDE E. (1924). *Comment diagnostiquer les aptitudes chez les enfants*, Paris : Flammarion.
- DANVERS F. (1988). *Le conseil en orientation en France de 1914 à nos jours*, Issy-les-Moulineaux : Éditions EAP.
- DANVERS F. (1990). « Le Bureau universitaire de statistique d'Alfred Rosier : mémoire et modernité », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 19, n° 1, p. 5-23.
- DANVERS F. (1999). *Fragments pour une lecture anthropologique de l'orientation au xx^e siècle*, Note de synthèse pour l'habilitation à diriger des recherches, UFR des Sciences de l'éducation, université Lille III.
- DE NANTEUIL M.-F. (1996). « L'orientation professionnelle : une affaire vieille de bientôt cent ans », *Cahiers pédagogiques*, n° 340, janvier.
- DE NANTEUIL M.-F. (1996). « Des vices pédagogiques : extraits de l'Éducation fonctionnelle par E. Claparède », in *Revue du séminaire de Bernard Plongeron*, Paris : ICP, p. 125-140.
- DE NANTEUIL M.-F. (1998). « "L'idée d'Orientation" dans la presse d'éducation et d'enseignement sous la Troisième

10. Cf. Mauvezin, 1922, *La rose des métiers : traité d'orientation professionnelle*, Paris, Éd. littéraire et politique.

- République », *Questions d'Orientation*, n° 3, septembre, p. 83-96.
- DUBAR C. et TRIPIER P. (1998). *Sociologie des professions*, Paris : Armand Colin, p. 143.
- ECKERT H. (1993). *L'Orientation professionnelle en Allemagne et en France*, Paris : PUF.
- ERIKSON E. H. (1982). *Enfance et société*, Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé, 7^e édition, p.188.
- FAURE E. (1972). *Apprendre à être*, Paris : Fayard, Unesco.
- FONTEGNE J. (1920). *Bulletin de la Société française de Pédagogie*, n° 5, décembre.
- FONTEGNE J. (1921). *L'Orientation professionnelle et la détermination des aptitudes*, Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.
- GAL R. (1946). *L'Orientation scolaire, nouvelle encyclopédie pédagogique*, Paris : PUF.
- GAL R. (1950). « Le problème de l'orientation est un point essentiel de l'éducation », *Avenirs*, n° 31, p. 1-7.
- GROBRAS F. (1998). « La naissance de l'Onisep », *Questions d'Orientation*, n° 3, septembre, p. 125-137.
- LATREILLE G. (1980). *La naissance des métiers en France*, Lyon : PUL.
- LATREILLE G. (1984). *Les chemins de l'orientation professionnelle, trente ans de lutte et de recherche*, Lyon : PUL.
- LEHERPEUX M. (1956). « Le rôle des parents dans l'orientation des enfants », *Avenirs*, n° 74, p. 35-36.
- NAVILLE P. (1945, 1972). *Théorie de l'orientation professionnelle*, Paris : Gallimard.
- NAVILLE P. (1956). *Essai sur la qualification du travail*, Paris : Marcel Rivière.
- PELLETIER D. et BUJOLD R. (1984). *Pour une approche éducative en orientation*, Chicoutimi (Québec) : G. Morin.
- PROST A. (1968). *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris : Colin.
- PROST A. (1992). *Éducation, société et politiques : une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris : Seuil, p. 100-111.
- ROSIER A. (1934). *Du chômage intellectuel, de l'encombrement des professions libérales*, Paris : Delagrave.
- RUFINO A. et TRICOT A. (1996). « Recherche d'informations dans un système d'autodocumentation informatisé », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 25, n° 4, p. 557-587.
- VIVIEN J. (1951, 1954). « Les Professeurs délégués du Bus », *Avenirs*, n° 41-42 et n° 60-61.
- VIVIEN J. (1956). « Les services publics d'orientation professionnelle », *Avenirs*, n° 76, p. 51.

